



Avis de coup de chaud pour le printemps 2019

Englué dans sa vision libérale du monde, le gouvernement continue de ne voir les fonctionnaires que comme des coûts à supprimer. Ainsi, parmi ses priorités, figure la mise à mort du statut de fonctionnaire. La fin du statut doit permettre d'atteindre l'objectif macronien de 120 000 suppressions de postes. Peut-on vraiment croire que le pays se porterait mieux sans services publics ?

Les enseignants ne sont pas épargnés par cette conception uniquement financière du service aux Français. Les différentes « réformes » Blanquer sont guidées par l'objectif prioritaire de suppression de postes. Cette obsession de notre ministre pour la réduction du nombre d'enseignants se traduit déjà concrètement dans l'académie : globalement 2 postes de PLP sont supprimés alors que 245 élèves de plus sont attendus. Contrairement aux déclarations du ministre, le SNUEP-FSU ne pense pas que l'on enseignera mieux avec moins d'heures.

C'est pourquoi le SNUEP-FSU continue à mobiliser les collègues contre la vision restrictive de l'enseignement professionnel du ministre. NON l'enseignement général ne doit pas perdre l'ambition d'amener les élèves à devenir des citoyens ! NON la création d'un soi-disant « chef d'œuvre » ne remplacera pas les heures d'enseignement professionnel perdues !

*Pour exiger de l'ambition pour l'éducation nationale, le SNUEP-FSU appelle, les enseignants, les parents d'élèves et toutes les personnes inquiètes pour l'avenir à manifester en nombre le **samedi 30 mars**.*

DGH rentrée 2019: baisse des moyens en LP

Le 28 janvier dernier avait lieu le CTA portant sur les moyens d'enseignement de l'académie à la rentrée 2019. Pour les LP, la dotation apparait en hausse de 21 Equivalent Temps Plein, mais cet affichage cache une réalité bien plus triste : 23 ETP sont en heures supplémentaires et l'évolution du nombre d'heures postes est donc une baisse de 2 ETP. C'est une illustration parfaite du danger que sont les heures supplémentaires pour les emplois.

Le CTA de préparation de la rentrée 2018 qui se tiendra le 26 mars 2019 ne pourra que gérer la pénurie.

Les samedis de l'éducation

À Rennes sur l'Esplanade Charles de Gaulle, les enseignants de la FSU 35 organisent un rendez-vous public intitulé « Les samedis de l'éducation », ouvert à tous afin d'informer et de débattre en toute liberté sur les réformes en cours dans l'Education Nationale. Un stand est érigé avec banderoles, tracts, affiches et témoignages d'enseignants titulaires et précaires sur les conditions d'exercice de notre métier. Les militants répondent aux questions des passants et échangent sur les projets du ministère de l'Éducation nationale.

Les thèmes abordés sont variés et soulignent les **nombreuses inquiétudes suscitées par les réformes Blanquer**. Ainsi sont abordés pêle-mêle les classes surchargées, la casse du lycée professionnel, l'inégalité entre les lycées généraux face aux offres de formations, la prise en charge des élèves en situation de handicap, Parcoursup ... Cette action se place sous le signe **d'une rencontre qui se veut citoyenne** et rappelle que l'école doit rester au centre de la société et de ses questionnements notamment sur l'égalité.

Pour sa 4e édition, le 9 mars dernier, « Les samedis de l'éducation » ont organisé un débat avec des représentants de la FCPE 35 (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves) qui a révélé des inquiétudes et oppositions communes face aux décisions ministérielles.

Les samedis de l'Éducation s'inscrivent dans les mouvements de protestation face à la casse de l'Education Nationale opérée par le gouvernement et rejoint en cela la prochaine échéance du 30 mars de rassemblement unitaire à l'appel de FSU, UNSA Education, CGT Education, SGEN-CFDT, SNALC.

Florence Dréan, secrétaire SNUEP-FSU 35

Le SNUEP-FSU dans les établissements

Régulièrement, les membres du bureau académique du SNUEP-FSU se déplacent dans les LP de l'académie pour échanger avec les collègues ou animer des heures d'informations syndicales. Depuis la rentrée, nous avons ainsi pu expliquer la réforme de la voie professionnelle, aborder la question de la DGH et débattre dans plusieurs établissements des quatre départements de l'académie. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rencontrer.

Commission paritaire du 16 janvier 2019

Déclaration des commissaires paritaires du SNUEP-FSU lors de la CAPA du 16 janvier 2019 :

« Madame le recteur, mesdames et messieurs les membres de la CAPA,

La CAPA qui se tient aujourd'hui est la première issue des élections de décembre 2018. Pour le SNUEP-FSU ces élections sont une grande satisfaction, puisque l'augmentation du nombre de voix recueillies et de leur pourcentage pour notre liste par rapport au précédent scrutin se traduit par le gain d'un siège. C'est un encouragement à continuer le travail sérieux et régulier d'information des collègues et de suivi de leur dossier.

Plus largement ce succès aux dernières élections est partagé avec les organisations syndicales s'opposant à la « réforme » de la voie professionnelle du ministre de l'éducation nationale, au détriment de celles qui pensent qu'en accompagnant le gouvernement dans son projet on peut en limiter les effets néfastes. Le message des PLP de l'académie est clair et sans ambiguïté. Nous ne serons pas à petit prix les relais de l'apprentissage.

Comment cette réforme pourrait-elle réussir alors qu'elle ne reprend, en les amplifiant, que de vieilles recettes ayant échoué ? Lors du passage du Bac Pro de 4 ans à 3 ans, les défenseurs de la réforme expliquaient que la réduction du temps de formation rendrait plus attractif la voie professionnelle... l'échec a été total, et on nous propose de réduire encore le temps d'enseignement pour attirer les jeunes vers l'enseignement professionnel... l'échec est assuré.

Des heures de cours en co-intervention imposée à des collègues, sans que l'on sache le contenu de ces heures, c'est le retour des PPCP qui avaient été abandonnés car ils ne fonctionnaient que très rarement.

La seconde professionnelle par famille de métiers, une mesure dont la mise en application est plus que laborieuse, a pour objectif d'utiliser une année de formation à convaincre les jeunes ayant choisi un enseignement professionnel sous statut scolaire de se tourner vers l'apprentissage. Les conditions discriminatoires d'accès à

l'apprentissage, le taux élevé de rupture de contrat en apprentissage pré-bac et l'impossibilité de fait de poursuivre des études après un apprentissage ne permettront pas à la seconde « famille de métiers » de remplir son objectif. Il n'en restera qu'une déprofessionnalisation du diplôme.

Le mécontentement des PLP ne se limite pas à la contestation de la réforme de la voie professionnelle. En effet, si certains disent qu'enseigner est une vocation, l'enseignement est avant tout un métier, qui mérite salaire. L'ère glaciaire dans laquelle se retrouve bloqué le point d'indice des fonctionnaires entraîne une chute du pouvoir d'achat, en particulier des enseignants. Répondre à ce problème par la seule création d'un observatoire des salaires démontre le mépris du ministre pour notre profession. Il est urgent de revaloriser les salaires pour tous !!!

L'augmentation des salaires ne peut pas passer par une deuxième heure supplémentaire imposée. En effet, sans heures supplémentaires les enseignants dépassent déjà largement les 35h de travail hebdomadaire et doivent pouvoir bénéficier d'un salaire digne de leur niveau d'étude. Les différents mouvements de protestation qui apparaissent dans l'éducation nationale (# stylo rouges, # pas de vagues...) démontrent que les enseignants sont usés de la remise en cause perpétuelle de leur travail et des conditions indignes dans lesquelles ils l'exercent (classe de tertiaire à plus de 30, gestion des élèves allophones sans attributions de moyens...).

Ainsi les PLP ne pourront donc passer une bonne année 2019 que si le ministre accepte enfin de les écouter et d'agir pour une amélioration des conditions d'étude de nos élèves.

Pour l'aider à nous entendre, le SNUEP-FSU appelle tous les personnels à se mettre en grève le 24 janvier. »

Les commissaires paritaires du SNUEP-FSU Bretagne : Isabelle Baron, Anne Volteau, Ronan Oillic, Agnès Prudenzano, Jessy Lucas et Isabelle Desplace

CAPA

- **GT congés de formation du 05/03/2019**

Comme tous les ans, les collègues ont émis des demandes de congés pour formation professionnelle auprès du rectorat ; le groupe de travail s'est tenu le 5 mars dernier.

40 collègues PLP ont effectué une demande cette année et seuls 3 d'entre eux ont obtenu le droit à congés de formation après avoir essuyé 7 refus pour l'un et 6 refus consécutifs pour les autres : l'attente devient donc très longue, par manque de financement. Nota : chez nos collègues certifiés le nombre de refus atteint 10 ans avant de pouvoir prétendre à un CFP !

- **GT postes adaptés du 07/03/2019**

Le SNUEP-FSU a assisté également au groupe de travail sur les demandes de postes adaptés a eu lieu le 7 mars. 9 collègues PLP ont présenté des demandes, soit de maintien (3), soit des premières demandes (6) de prise en charge sur un poste adapté. Sur une durée variable (PACD - poste adapté de courte durée - ou PALD - poste adapté de longue durée), l'objectif pour les collègues est de pouvoir bénéficier de conditions adaptées à un retour au poste ou à une reconversion professionnelle sous certaines conditions strictes. Ainsi les membres du GT émettent un avis qui sera, après révision par Mme le Recteur, validé ou non en CAPA.

- **Mutations Intra**

Le serveur pour les demandes de mutations intra-académique est ouvert jusqu'au 1^{er} avril. Le SNUEP-FSU a tenu des réunions au mois de mars mais il est encore temps de nous contacter par téléphone, mail ou en prenant RDV pour nous rencontrer afin que nous puissions vous guider dans vos vœux et vous défendre au mieux lors des CAPA.

Vous trouverez sur le site du SNUEP-FSU académique une fiche syndicale à nous retourner par courriel ou par courrier.

Calendrier du mouvement :

09/05/2019	9h30 Intra académique	GT Priorités handicap
21/05/2019	9h30 Intra académique	GT postes spécifiques
21/05/2019	9h30 Intra académique	GT Barèmes et Vœux
13-14/06/2019	9h Intra académique	FPMA et CAPA d'affectation
21/06/2019	14h Intra académique	GT Révisions d'affectation

- **Hors classe et classe exceptionnelle :**

 à ne pas manquer !

La CAPA étudiant les promotions à la hors classe ou à la classe exceptionnelle est prévue le 20 juin 2019. Le SNUEP académique édite une fiche de promotion de classe qui sera disponible courant mai. Si vous avez des questions sur les modalités de promotion, n'hésitez pas à contacter le SNUEP-FSU.

Leur avenir *c'est mon métier*